

>> Edito



L'année 2008 est là et avec elle les bilans 2007

La saison estivale 2007 a finalement été meilleure qu'on aurait pu le penser. On notera un formidable résultat : celui du vélo-rail qui en quelques mois aura vu passer plus de 8714 personnes ! Le succès de cette formule unique dans la Manche était assuré, mais il dépasse largement les espérances. C'est la preuve qu'une activité nouvelle, bien menée, est un formidable atout de développement. Oui, il faut croire au tourisme ; oui la vallée de la Vire avec son beau et riche patrimoine est un atout ! Une épine dorsale à valoriser absolument.

Par ailleurs, les discussions entre l'Etat et le Syndicat de Développement de Saint-Lois (SDSL) quant à l'avenir de la Vire et son transfert se précisent. Le SDSL, en accord avec le SMVV, prendra la compétence.

C'est un élément important à l'heure où le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) prend corps, lui aussi. En effet, la Commission Locale de l'Eau (instance délibérante du S.A.G.E.), constituée par arrêté préfectoral du 30 novembre, se réunit pour la première fois le 25 janvier.

On le voit, les mois prochains seront déterminants. Si l'exercice de la compétence, nouvelle elle aussi, de la restauration des affluents de la Vire, se met bien en place, alors la Vire et la vallée auront franchi une étape importante dans leur développement.

Un beau challenge pour toutes les équipes municipales, communautaires et syndicales qui se (re)mettront au travail au printemps 2008 !!...

En attendant, meilleurs vœux à tous !

Philippe GOSSELIN,
Président du Syndicat Mixte du Val de Vire.

→ Sommaire

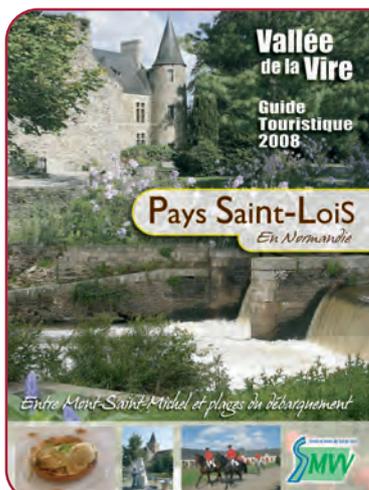
→ Eau

- >> **Le bassin versant de la Vire**
Le SAGE
Désigner les représentants du SAGE
Partenaires actifs du SAGE
- >> **Rivières, cours d'eau**
Du Fumichon... au Semilly
Démonstrations sur le Semilly
Nouvelle compétence pour le SMVV
- >> **Loi sur l'eau**
L'ONEMA
- >> **Règlementation**
Les pesticides
- >> **Ecole de l'Eau**

→ Tourisme

- >> **Des nouvelles de l'équipe**
- >> **Festival du bien manger**
- >> **Découverte**
Le guide d'accueil touristique
Destination week-end
L'itinéraire de découverte de la Vallée de la Vire
- >> **Promotion**
Les salons grand public
Le Pays Saint-Lois dans les kiosques
Exposition à Gouvets
- >> **En bref**
- >> **Les marques de Pays**
L'Assiette de Pays en Normandie
Les Cafés de Pays
- >> **Tendance** : Le Vélorail
- >> **Rencontre** : FRPAT et Pays Saint-Lois

Sommaire ←



Philippe GOSSELIN,
député,
président du syndicat mixte du Val de Vire,
et toute l'équipe du syndicat mixte
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2008.

» Le bassin versant de la Vire

SAGE de la Vire : Les arrêtés définissant le périmètre et l'instance de délibération sont parus

• **Avril 2007** : le SAGE de la Vire couvrira 145 communes des sources de la Vire à la Baie de Veys.

L'arrêté interpréfectoral relatif au périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Vire est paru le 2 avril 2007 : 145 communes sont désormais officiellement inscrites dans le périmètre du SAGE, qui couvre 1260 km².

L'arrêté a été transmis à toutes les mairies concernées pour affichage. En accord avec le Préfet du Calvados, le Préfet de la Manche est désormais chargé de suivre pour le compte de l'Etat la procédure d'élaboration du SAGE.

• **Novembre 2007** : Désigner les représentants du SAGE : une étape « CLE » !

De mai à septembre, Le périmètre étant arrêté, la Préfecture a lancé la consultation des collectivités pour constituer la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui sera chargée d'élaborer le Sage.

La CLE a pour objet d'animer le processus de concertation, de définir les axes de travail, d'organiser la mise en place du SAGE avec le souci d'identifier et de résoudre les conflits et réussir la concertation entre les divers intervenants.

Cette commission est constituée de 61 membres répartis dans 3 collèges : élus des collectivités (au moins 50% des membres), usagers (au moins 25% des membres) et Etat (au plus 25% des membres).

Au sein du collège des collectivités, 20 élus, désignés par les associations des maires de la Manche et du Calvados, représentent les communes et communautés de communes du bassin.

Le collège des usagers assure une répartition équitable des principales catégories d'usagers de la Vire et de son bassin. On y trouve notamment

les riverains, les associations de pêche et de protection de l'environnement ainsi que les représentants des professionnels (artisans, agriculteurs, conchyliculteurs, producteurs hydro-électricité...).



25 janvier : la CLE a désigné ses représentants

» Rivières - Cours d'eau

Du Fumichon... au Semilly !

Les travaux de restauration le long du Semilly s'achèvent. Cette année, l'entreprise a remonté le cours du Semilly, affluent principal du Fumichon, pour la dernière phase de travaux. L'ensemble des deux cours d'eau aura donc été restauré en 3 ans. Les berges des ruisseaux sont maintenant protégées par des clôtures qui maintiennent les troupeaux à l'écart et permettront à la végétation de se reconstituer tout doucement. La prochaine intervention de la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise sera pour l'entretien de cette végétation.

Et le syndicat dans tout ça ?

Le syndicat : cheville ouvrière du SAGE

La CLE, constituée au sens strict une enceinte de concertation et d'orientation. Elle n'est pas compétente pour assurer la programmation et le financement d'études ou de travaux. La mise en œuvre des études nécessaires à l'élaboration du SAGE sera assurée par le Syndicat, en tant que structure porteuse.

La Communauté de communes de Vire et le Parc des Marais : partenaires actifs du SAGE

La communauté de communes de Vire a souhaité s'associer concrètement à la démarche engagée par le SMVV. Cela se traduira par une participation aux coûts d'animation du SAGE basée sur le nombre d'habitants de la communauté de communes. Une convention liera désormais les deux structures.

Le Parc des Marais, quant à lui, apportera son expertise technique et assurera une co-animation sur toute la partie aval du bassin : marais de la Vire, baie des Veys et canal Vire-Taute.

Nouveau : toute l'actualité du SAGE sur internet

Retrouvez la liste des membres de la Commission Locale de l'Eau du SAGE sur le nouveau site internet élaboré par le SMVV avec l'appui de l'APPSL à l'adresse suivante : www.sage-vire.fr.

Entretien des cours d'eau



La Fédération Régionale des CUMA a organisé en collaboration avec la CATER et le SMVV une demie-journée de démonstration autour de l'entretien mécanique des bords de cours d'eau.

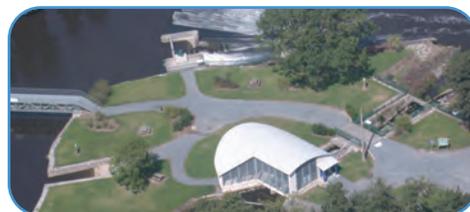
Comment entretenir efficacement les bords de cours d'eau ? Quelles sont les dernières innovations en la matière ? Ce sont quelques unes des questions auxquels les techniciens ont apporté des réponses le 15 novembre dernier.

Et nos migrateurs ?

Entre la mi-mars, début de la période de retour des poissons migrateurs dans la Vire, et le 29 novembre 2007, voici les chiffres comptabilisés aux Claires de Vire :

- 6 995 aloses
- 314 saumons
- 167 lamproies marines
- 111 truites de mer

L'année 2007 est une année exceptionnelle pour la remontée des saumons. Ces saumons ont passé 1 an dans la Vire où ils sont nés puis 1 an en mer. Ces retours sont à relier au fort niveau de recrutement de 2005. Ils laissent espérer des pontes nombreuses cet hiver.



>> Rivières - Cours d'eau

Restauration des affluents de la Vire : une nouvelle compétence pour le SMVV

On en parlait depuis plusieurs années... maintenant c'est fait ! Le SMVV a délibéré et a proposé à ses collectivités adhérentes de les aider à prendre en charge la restauration et l'entretien des ruisseaux qui les traversent. Comment ? En mettant à leur disposition un technicien de rivières, qui sera présent sur le terrain et chargé de faire le lien entre la collectivité et les riverains. Le technicien (ou la technicienne !) sera également un interlocuteur privilégié des administrations régissant les cours d'eau, il devra monter les cahiers des charges nécessaires, encadrer les entreprises sur le terrain, etc... De plus, prendre la compétence « entretien et restauration des cours d'eau » à l'échelle d'un bassin versant cohérent - celui de la Vire dans sa partie médiane et de ses affluents - permettra aux collectivités de bénéficier du taux maximum d'aides autorisées pour réaliser les travaux.

En effet, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Région Basse-Normandie, en vue de répondre aux exigences européennes d'atteinte du bon état écologique des eaux en 2015, souhaitent encourager ces opérations à hauteur de 80% des coûts si celles-ci voient le jour sur un périmètre cohérent du point de vue hydraulique. C'est justement le cas pour notre bassin.

Les communes et communautés de communes adhérentes au syndicat ont donc la chance de pouvoir bénéficier de ces travaux de remise en état et d'entretien des ruisseaux et de ne les financer qu'à hauteur de 20%. Une participation au poste de technicien de rivières, financé lui aussi à 80%, sera demandée aux communautés de communes en fonction du nombre d'habitants des communes situées sur le bassin de la Vire et du linéaire de ruisseaux à restaurer.

Technicien rivière : agent de terrain

Une personne sera bientôt recrutée au syndicat, et vous êtes susceptible de la rencontrer régulièrement le long des ruisseaux qui traversent vos communes et vos parcelles... cette personne est là pour vous apporter des solutions techniques compatibles avec vos activités et la bonne santé du cours d'eau... alors nous comptons sur vous pour la solliciter régulièrement et lui réserver un bon accueil ! A suivre dans notre prochaine lettre d'info.

>> Règlementation

Pesticides : la réglementation se précise.

Interdiction de traiter à moins de 5 mètres d'un cours d'eau.

Dorénavant, chaque produit phytosanitaire commercialisé devra comporter sur son emballage la mention « pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée [ZNT] de 5 (ou 20 ou 50) mètres par rapport aux points d'eau ». Cet avis, publié au journal officiel du 21 septembre 2006, s'adresse aussi bien aux

>> Nouvelle Loi sur l'eau

Le Conseil Supérieur de la Pêche devient l'ONEMA

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Onema) devient l'organisme technique français de référence sur la connaissance et la surveillance de l'état des eaux et sur le fonctionnement écologique des milieux aquatiques. Créé par décret le 25 mars 2007, il remplace le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP).

L'Onema est réparti en délégation régionale et services départementaux. Les premières regroupent des ingénieurs et techniciens spécialisés, tandis qu'au sein des services départementaux, les techniciens et agents techniques de l'environnement assurent le contrôle des usages et de police de l'eau et de la pêche, et le recueil de données sur l'état des milieux aquatiques et des espèces.

Les services départementaux sont basés :
5, rue Jean Jacques ROUSSEAU, B.P. 70432 à SAINT-LÔ



Pêche électrique



Allée traversée par un ruisseau et source traitées chimiquement à une distance non réglementaire.



responsables de la mise sur le marché qu'aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques. Concrètement, une collectivité, un particulier ou un agriculteur souhaitant désherber ou se débarrasser d'espèces « indésirables » par voie chimique à moins de 5 mètres d'un puits, d'une mare ou d'une rivière est passible d'amende.

A noter : les ZNT de 20 ou 50 mètres peuvent être ramenées à 5 mètres si 3 conditions sont respectées, dont celle d'assurer la « présence d'un dispositif végétalisé permanent d'au moins 5 mètres de large en bordure des points d'eau ».

» Communes

Nouveau casse tête des communes : financer les projets d'assainissement !

Ne pas voir s'envoler le prix du mètre-cube d'eau, c'est le challenge des communes qui doivent renouveler leur station ou leurs réseaux. Le prix moyen de l'eau en Basse Normandie en 2005 était de 2,89 € TTC/m³ (eau potable, assainissement et taxes) contre 2,87 € en 2002.

Avec la diminution des participations de l'Agence de l'eau et du Conseil général, les communes sont invitées à se tourner vers de nouvelles ressources pour boucler leur budget : ainsi amortissements, budget général ou PVR peuvent être mobilisés selon la taille de la commune.

Par ailleurs, pour les réseaux d'eaux usées, la taxe d'assainissement peut être perçue auprès des propriétaires des habitations existantes, la participation pour raccordement au réseau public de collecte (P.R.E) auprès des habitations neuves, et enfin la taxe de branchement auprès des deux.

Pour plus d'infos, une brochure est disponible au syndicat. Contactez Stéphanie Legendre au 02.33.72.56.71

» Ecole de l'eau

Deuxième rencontre avec les élèves du Lycée de Thère

A la demande des professeurs du lycée de Thère, le SMVV a rencontré les 26 élèves d'une classe de seconde générale et technologique pour présenter les actions des collectivités en faveur de la protection des eaux et des milieux aquatiques.

Cette année, nous avons souhaité mettre l'accent sur deux projets importants sur le Saint-Lois : le rôle du SAGE pour la concertation entre les usagers de l'eau, et la préservation des milieux aquatiques grâce à la restauration des affluents de la Vire.

C'est la deuxième année qu'une telle rencontre a lieu. Elle s'inscrit dans le cadre de la classe d'éco-citoyenneté intitulée : "l'eau, mieux connaître pour mieux protéger" proposée aux élèves inscrits dans l'option EATC (Ecologie, Agronomie, Territoire et Citoyenneté). Pour mieux comprendre les notions de bassin versant, cycle de l'eau, faune et flore aquatiques, les élèves ont également visité les stations d'épuration de Saint-Lô et St Jean-de-Daye, l'observatoire piscicole des Claires de Vire et la baie des Veys...



Ce projet est encadré par Sylvie Moulin, professeur de biologie-écologie, et un animateur du CIEC – Centre d'Initiation à l'Eco-Citoyenneté- et bénéficie de subventions du Conseil général.

» Des nouvelles de l'équipe



ANNIE PEROT, nouvelle chargée de Mission Tourisme

Après cinq années passées à l'Office de Tourisme Intercommunal de SAINT-LO et au Service des visites guidées du Haras national, ANNIE PEROT a rejoint l'équipe du SMVV le 1er Août 2007. Séduite par le charme du Pays ST-LOIS, cette poitevine installée depuis cinq ans en Normandie, aura la lourde tâche de succéder à CORINNE TAILHOUARNE en devenant la nouvelle chargée de mission Tourisme du SMVV.

Depuis cet été elle a commencé à mettre en œuvre le programme d'actions touristiques du Pays ST-LOIS avec en priorité la réalisation du guide touristique 2008, la co-édition du magazine Pays de Normandie, le développement des marques des pays d'accueil touristiques tels que l'Assiette de Pays en Normandie ou les Cafés de Pays sans oublier l'itinéraire de découverte de la Vallée de la Vire...

Elle s'occupe également des contacts avec les partenaires touristiques du Pays (offices de tourisme, CDT, sites touristiques, restaurants, producteurs du terroir...) pour les accompagner dans leurs projets.

La promotion du Pays auprès des futurs visiteurs entre également dans le cadre de ses activités. Aussi est-elle à votre disposition pour écouter vos suggestions et travailler avec vous au développement de l'accueil touristique du Pays ST-LOIS.

Vous pourrez facilement la contacter au SMVV au 02 33 72 56 73.

L'ANNEE A ETE MOUVEMENTEE, ET LES NOUVELLES SONT MULTIPLES

- Le poste de chargé de mission tourisme est enfin pourvu : Annie PEROT a pris ses fonctions le 1er août (voir ci-contre).
- La famille de Delphine Couturiaux s'est agrandie avec l'arrivée du petit Charles né le 19 décembre. Delphine est remplacée jusqu'au 1er juin par Sandra GERARD.
- Juliette Henri, suite à l'obtention du concours d'ingénieur territorial en février 2007, a été recrutée par le service Environnement et Développement Durable du Conseil Régional de Basse-Normandie. Elle a pris ses nouvelles fonctions début septembre. Elle sera remplacée par un(e) technicien(ne) de rivières dont l'arrivée est prévue pour la fin du 1er semestre 2008.
- Stéphanie Legendre a terminé ses stages de formation, elle est ingénieur titulaire depuis le 15 juillet 2007.

» Festival



Le premier Festival du "bien manger"

Le 1er Festival du Bien Manger en Pays Saint-Lois a eu lieu à l'occasion de la Semaine du Goût en Pays Saint-Lois, du Lundi 15 au Vendredi 19 Octobre 2007.

Pendant 5 jours, plusieurs restaurateurs et professionnels de métiers de bouche de Saint-Lô et du Pays Saint-Lois ont invité les enfants à découvrir les saveurs de la gastronomie normande et également les produits de la Manche.

En effet, les enfants qui se sont rendus au restaurant avec leurs parents pour déjeuner, ou diner, pendant le Festival du Bien Manger se sont vu offrir « un menu découverte » dans les restaurants participants à l'opération :

Le Bistrot Paul et Roger, Le Briovère, La Cigale, La Gonivière, La Petite Auberge, La Rotonde, Le Pêché Mignon, Le Tocqueville, Le Toucan à Saint-Lô, La Fleur de Thym et La Grinotière à Saint-Pierre de Semilly.

Le Pays Saint-Lois a été présent au cours de ce festival. Un set de table et un chevalet représentant le Pays Saint-Lois ont été spécialement conçus par l'artiste peintre Sylvain Mellot à cette occasion et offert à tous les enfants dans les restaurants, brasseries ou crêperie adhérant à l'opération.



Le mercredi 17 Octobre, un concours de pâtisserie ouvert aux enfants âgés de 7 à 12 ans a été organisé au CFA d'Agneaux. Un dessert normand : la tarte aux pommes a été confectionnée par les enfants.

De nombreux lots ont été gagnés !

La remise des prix a eu lieu en présence des différents élus, partenaires, professionnels et restaurateurs. Découvrir ou redécouvrir le terroir normand tel était l'objectif du premier Festival du Bien Manger organisé par des restaurateurs et professionnels des métiers de bouche du Pays Saint-Lois, avec le soutien du Pays Saint-Lois, de la ville de Saint-Lô, du Conseil Général de la Manche. Ce fut 5 jours savoureux à déguster la gastronomie normande. Lors de cette manifestation des sets de table et chevalets ont été réalisés pour les enfants.



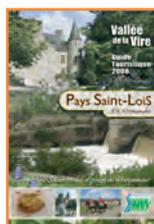
Les sets ont su être en outre un excellent support de communication pour un outil de découverte du Pays Saint-Lois. Il s'agissait de valoriser nos richesses locales pour donner envie

aux enfants et aux familles de partir ensuite en exploration afin de découvrir le territoire.

Le Pays Saint-Lois a invité les artistes en herbe à s'approprier les sets de table pour en faire de véritables œuvres d'art lors d'un concours de dessin. Afin de clore le Festival du Bien Manger, le SMVV a eu le plaisir d'inviter les gagnants lors de la remise des prix des plus beaux dessins du Pays Saint-Lois le 14 novembre dernier à l'hôpital Mémorial de Saint-Lô.

» Découverte

Le guide d'accueil touristique du Pays Saint-Lois



Le nouveau guide touristique du Pays Saint-Lois sera édité pour les salons du tourisme. Il comprendra 2 guides en 2008 : un guide couleur de 40 pages pleines de nouveautés et un guide "les animations de l'été" qui paraîtra ultérieurement.

Destinations Week-end dans les Pays de Normandie



Le guide Destination Week-end dans les Pays de Normandie vient de sortir avec des propositions originales pour passer un week-end en Normandie. Une escapade gourmande en Pays Saint-Lois y est présentée. Il est disponible dans tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative du Pays Saint-Lois ainsi que dans les points d'information tourisme et aires de services de l'A 84.

L'itinéraire de découverte de la Vallée de la Vire

Un itinéraire de découverte de la Vallée de la Vire à partir de l'autoroute des Estuaires A 84 a été validé par le Ministère de l'Équipement.

Il va être mis en place en Janvier et Février 2008 avec la signalétique spécifique comprenant des panneaux explicatifs pour chaque site touristique. L'itinéraire partira de l'échangeur de Pont-Farcy, il longera la Vire jusqu'à la Chapelle sur Vire, puis les Roches de Ham. Il continuera pour atteindre Torigni-sur-Vire avec son château des Matignon et ses étangs, enfin il rejoindra l'autoroute à l'échangeur de Guilberville.

L'aménagement de l'itinéraire de découverte depuis l'autoroute A84 sur les cantons de Tessy-sur-Vire et Torigni-sur-Vire a pu être réalisé avec le soutien de la Région Basse-Normandie, dans le cadre du Contrat du Pays Saint-Lois et avec la participation des Communautés de Tessy-sur-Vire et de Torigni-sur-Vire.



Des réunions techniques ont eu lieu sur le terrain avec les élus des deux communautés de communes ainsi qu'avec les différents maires des communes concernées.

Les salons grand public

Le Pays Saint-Lois a participé à trois salons en 2007 en partenariat avec la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie, les Gîtes de France, les Pays d'accueil Touristiques et les Offices de Tourisme du Pays Saint-Lois.

L'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise et le Point Information Tourisme de Tessy-sur-Vire ont été présents lors des salons suivants :

- Salon du tourisme de Rennes du 2 au 4 Février 2007
- Salon des Vacances de Bruxelles du 8 au 12 février 2007
- Salon du tourisme de Nantes du 2 au 4 Mars 2007

Afin de promouvoir leurs atouts touristiques et de vendre leur territoire comme destination privilégiée de séjours, la FRPAT et les Pays d'Accueil Touristiques souhaitent être présents dans les salons de proximité et les salons spécialisés.

Le Pays Saint-Lois participera à 4 salons en 2008 :

- Salon de Rennes du 25 au 27 janvier
- Salon de Nantes du 8 au 10 février
- Salon Tourissima de Lille du 29 février au 10 mars
- Salon des Seniors à Paris du 27 au 29 mars



LE PAYS SAINT-LOIS S'EXPOSE A GOUVETS



L'Aire de service de la Vallée de la Vire à GOUVETS a accueilli au mois d'août une exposition temporaire sur le thème de la découverte du PAYS SAINT-LOIS. Organisée par le Comité Départemental du Tourisme en partenariat avec le Syndicat Mixte du Val de Vire et le Musée du Bocage normand, elle avait pour but de promouvoir le tourisme dans la VALLEE DE LA VIRE.

L'exposition a permis de découvrir une partie du patrimoine naturel et architectural du Pays que l'on a surnommé « le Pays de l'or blanc ». L'un des objectifs était de mettre l'accent sur la qualité et la richesse touristique d'un territoire souvent peu ou mal connu, permettant ainsi de susciter sa découverte par les différentes clientèles, qu'elles soient locales, régionales ou de provenance plus lointaine en cette période estivale.

En 2008, c'est le Pays Saint-Lois qui coordonnera les futures expositions à l'Aire de Gouvet et à l'Aire du Mont Saint-Michel. La prochaine exposition aura lieu au mois de Mai 2008 à l'occasion de l'inauguration de l'itinéraire de découverte de la Vallée de la Vire.

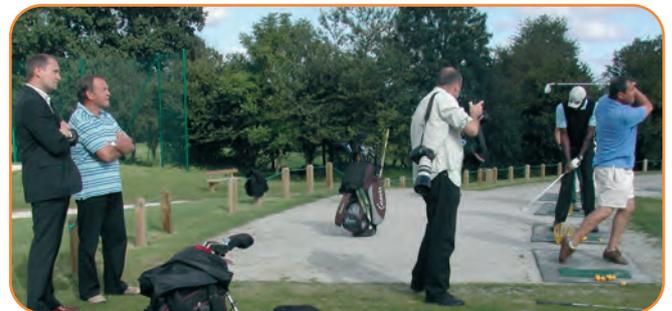
LE PAYS SAINT-LOIS DANS LES KIOSQUES

Le Pays Saint-Lois s'est affiché dans les kiosques de mars à juin 2007, dans le magazine Pays de Normandie en partenariat avec la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie afin de promouvoir l'abbaye bénédictine de Cerisy-la-Forêt et le Symposium de sculptures contemporaines.

Fort de son succès, Le Pays Saint-Lois sera présent à nouveau au printemps 2008 dans la co-édition : Les beaux pays touristiques de Normandie avec trois thèmes très novateurs : le vélorail de la Vallée de la Vire, le parc urbain et le golf compact de Saint-Lô.

Le reportage de cette nouvelle co-édition a eu lieu cet été à Saint-Lô en présence d'Annie PEROT, chargée de Mission Tourisme au SMVV, de Daniel JORET, vice-président de la FRPAT et élu chargé du Tourisme au sein de la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise, et d'Ugo PARIS, Directeur de Cabinet de la ville de Saint-Lô.

De très belles prises de vues ont pu être réalisées sous le soleil estival par le photographe de la revue grâce à la complicité de joueurs tels que : Anne, Marcel et Romain portant tenues et accessoires.



» En bref

- Le SMVV a participé à la venue du groupe folklorique roumain Alba-Vinera au Haras National de Saint-Lô. Ce spectacle gratuit donné par une quarantaine d'artistes a eu lieu après la représentation d'attelages du jeudi 9 août.



- Le SMVV a été présent lors du 40ème anniversaire de l'Union des Cyclotouristes de Saint-Lô en organisant une exposition sur la Vallée de la Vire au hall des expositions de Saint-Lô.



L'Assiette de Pays en Normandie



En 2007 : Dans une ambiance sympathique et conviviale, le guide "L'Assiette de Pays en Normandie" a été présenté le 12 Juillet 2007, à la crêperie Le Toucan à Saint-Lô.

Ce guide des restaurants et des producteurs adhérents à la charte de qualité "Assiette de Pays 2007" a été mis à l'honneur en présence de Philippe Gosselin, président du SMVV et Daniel Joret, vice-président de la Fédération des Pays d'Accueil



Touristiques de Normandie.

A Saint-Lô deux établissements vous proposent de venir déguster leurs assiettes de Pays : la crêperie Le Toucan et le restaurant Le Pêché Mignon. Deux assiettes de Pays salées y sont servies toute l'année pour un prix très raisonnable.

Vous pourrez déguster la délicieuse Assiette "la Normande" à la crêperie Le Toucan ou bien la célèbre Tartiflette normande au restaurant Le Pêché Mignon. Nouveauté cette année, vos petites têtes blondes vont non seulement adorer le menu bambin ou la formule enfants, mais encore apprécier le kit enfant contenant le livret "Joue avec la Normandie" et ses crayons de couleurs. Ce petit coloriage plait aux enfants et d'adresse à une clientèle familiale qui correspond tout à fait à la clientèle touristique du Pays Saint-Lois.



Mis à l'honneur dans la vitrine de l'Office de Tourisme de Saint-Lô, la formule attire de nombreux gourmets vacanciers ou non souhaitant découvrir ou redécouvrir l'authenticité des saveurs normandes. La

formule connaît un grand succès, la preuve en est le nombre d'assiettes vendues au Toucan a doublé en un an.

Mais quel est donc le secret de réussite de l'Assiette de Pays ? Ces assiettes sont cuisinées avec des produits du pays selon des recettes locales ou traditionnelles, elles sont toujours accompagnées d'une boisson typiquement normande : cidre au verre ou jus de fruits et le prix maximum conseillée est de 15 euros.

Pour la cinquième année, le Pays Saint-Lois confirme sa position d'ambassadeur de la Normandie auprès des touristes mais aussi

auprès de la clientèle locale attirée par l'engagement des restaurateurs pour servir la qualité des producteurs locaux. Sept producteurs de produits fermiers et du terroir se sont engagés pour le Pays Saint-Lois d'autres sont cités pour leur animation du territoire. Car cette opération permet d'associer les restaurateurs et les producteurs.

Ce petit guide gratuit connaît un énorme succès, il est tiré à 55000 exemplaires et est diffusé dans tous les offices de tourisme du Pays Saint-Lois et de Normandie.

En 2008 : Deux restaurateurs saint-Lois étaient partenaires en 2007. Huit restaurateurs se sont portés volontaires pour cette opération en 2008. Huit dossiers ont été présentés aux deux commissions de labellisation de décembre 2007. Six sont en cours de labellisation et figureront dans le prochain guide 2008 des restaurants et des producteurs en Normandie. Il s'agit des restaurants suivants : Le Bistrot Paul et Roger, La Petite Auberge, La Pêché Mignon, Le Tocqueville, et Le Toucan à Saint-Lô, La Grignotière à Saint-Pierre de Semilly.



LES CAFES DE PAYS

Le SMVV souhaite mettre en réseau les cafetiers du Pays Saint-Lois pour qu'ils deviennent des Ambassadeurs du territoire.

Vous possédez une licence de débit de boisson, vous valorisez les produits locaux du terroir, vous proposez deux boissons d'origine régionale servies au verre ou à la bouteille, vous organisez des animations culturelles et de loisirs, vous mettez à la disposition des clients une information touristique sur le Pays Saint-Lois...

Votre projet nous intéresse...

Contactez : ANNIE PEROT

Tél : 02 33 72 56 73 - perot.smvv@orange.fr

Les cafés de Pays : Une réflexion a été menée concernant les derniers commerces des communes rurales pour les associer à une démarche touristique et d'animation, et ainsi contribuer à leur maintien. Le Pays Saint Loïs est à la recherche de 5 cafés pouvant organiser trois animations dans l'année dont une à caractère culturel. Le Pays d'accueil Touristique participant au financement des animations la première année.

Un premier café : L'Incognito à Baudre va devenir Café de Pays en 2008. Des démarches sont en cours pour des cafés de Saint-Lô et du Pays Saint-Lois.

» Tendances

BALADE INSOLITE EN VELORAIL

Une autre façon de pédaler
et de découvrir le chemin de fer...

La voie ferrée qui va de Saint-lô à Condé-sur-Vire longeant la Vire a été déclassée depuis qu'elle ne sert plus à l'usine laitière. Elle a reçu en 2007 une activité touristique de vélorail entre Condé-sur-Vire et Gourfaleur où l'ancienne gare a été transformée en café-restaurant par la commune.

Le vélorail de la Vallée de la Vire a été inauguré le 28 Avril 2007, par Philippe Gosselin président du SMVV, les maires de Condé-sur-Vire et les présidents de communautés de communes de Canisy, Saint-lô, Torigini-sur-Vire, Jean-Karl Deschamp vice-président du Conseil Régional et Gérard Guiffard le président de l'association « Pour La Vire ». Le vélorail est géré par cette dernière association.



Depuis cette date, en famille ou entre amis, plus de 8714 personnes sont venues découvrir d'une manière originale et amusante, l'ancienne voie ferrée ainsi que les richesses naturelles du Pays Saint-Lois.



Accessibles à tous (familles, sportifs ou randonneurs) ces engins hors du commun que l'on appelle vélorails permettent de retrouver les sensations d'un conducteur de train... Quinze vélorails seront disponibles en 2008 dont cinq pourront être adaptés aux personnes à

mobilité réduite. De Condé-sur-Vire à Gourfaleur, le parcours de 11 kilomètres en pleine nature, permet de longer la Vire et le chemin de halage pour une balade 1 H 30 environ à la découverte de la verdoyante vallée de la Vire.

Le SMVV a réalisé l'édition d'un document d'appel, d'un document de promotion, d'une affiche, ainsi que le lancement de l'opération. L'étude de la signalétique touristique du parcours ainsi que sa mise en place accompagnera prochainement cette réalisation.



» Rencontre

La première rencontre entre la FRPAT et le PAYS SAINT-LOIS

La première rencontre entre la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristique et le Pays Saint Loïs a eu lieu le 29 novembre dernier au SMVV.

La FRPAT a souhaité rencontrer l'ensemble des 22 pays d'accueil touristiques de la Normandie avec les Offices de Tourisme du pays.

L'occasion pour Daniel Joret, vice président de la FRPAT, de dévoiler les projets proposés concernant le tourisme dans le cadre du futur contrat de Pays. En effet, le contrat de Pays du Pays Saint-Lois étant à l'étude par l'Association de Promotion du Pays Saint-Lois, le SMVV a été sollicité pour faire des propositions sur le développement touristique du pays Saint-Lois.

8 projets ont été présentés :

- L'aménagement muséographique aux Roches de Ham.
- La création d'un symposium de la sculpture sur pierre et d'un parc de sculptures monumental.
- L'aménagement muséographique du Haras national de Saint-Lô.
- La création d'un éco village à proximité du chemin de halage accompagné d'un camping paysager et d'une aire de camping-car à Baudre.
- La création d'hébergement pour les touristes itinérants en camping-cars.
- La réalisation d'un hébergement touristique à la Mancellière sur Vire.

- La valorisation du patrimoine paysager et monumental par la création de circuits touristiques et de produits forfaitisés.
- La création d'un site internet touristique du Pays, interactif, permettant la commercialisation en ligne.

Depuis Mai 2007, une convention ayant été signée entre la FRPAT et la FROTSI (Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative) le but de cette réunion était en outre de renforcer le partenariat entre les 2 réseaux dans une volonté affirmée de développer le tourisme normand et de collaborer sur tout projet d'intérêt touristique commun sur le territoire du Pays Saint-Lois.



Lettre d'information éditée par le Syndicat Mixte du Val de Vire
Promenade des Ports - 50000 Saint-Lô

Tél : 02 33 72 56 70 - E-mail : smvv@wanadoo.fr.

Directeur de la publication : Philippe Gosselin.

Rédactrices : Juliette Henri, Stéphanie Legendre, Annie Perot.

Conception et impression : L'AUTRE - 02 33 05 75 78

Crédit photos : SMVV, CDC Tessy sur Vire, CDC Région de Daye, DDE.

Imprimé sur papier recyclé.